



Plan d'action 2019-2022 • Politique familiale de la Municipalité de La Pêche

Le plan d'action 2019-2022 se veut un moyen de réaliser la politique familiale de la Municipalité de La Pêche et reflète sa volonté d'agir en faveur des familles. Le plan est établi par le comité de pilotage de la politique en tenant compte de l'ensemble des informations recueillies dans le cadre de la consultation menée auprès des partenaires, des acteurs du milieu et des citoyens. Il vise à répondre aux enjeux soulevés dans la politique familiale en s'appuyant sur les principes directeurs que sont la reconnaissance, l'engagement et le partenariat. Reprenant les 4 axes stratégiques de la politique, le plan d'action définit les résultats escomptés et les indicateurs permettant d'évaluer leur atteinte. Il identifie les stratégies d'action qui seront envisagées pour atteindre les résultats.

POLITIQUE FAMILIALE LA PÊCHE - Plan d'action 2019 - 2022			
Axes stratégiques	Résultat	Indicateur	Stratégie
	<i>Ce que la Municipalité veut réaliser à court et moyen terme</i>	<i>Marqueur à partir duquel le degré d'atteinte des résultats est évalué</i>	<i>Moyen d'atteindre les résultats</i>
Milieu de vie	La Municipalité travaille étroitement avec les acteurs du milieu afin d'assurer un environnement sain et sécuritaire et de favoriser l'accès à des logements abordables et de qualité et à des emplois locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type d'acteurs (organisations, citoyens) qui collaborent à la réalisation d'actions portant sur le milieu de vie • Nombre et type d'actions réalisées (processus, initiatives, projets) portant sur le milieu de vie • Nombre et type de milieux de vie touchés par des interventions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des trottoirs et pistes cyclables de proximité et sécuritaires afin de favoriser la vie active. • Assurer un environnement durable en incitant les citoyens à composter, recycler, récupérer et réutiliser davantage et en promouvant des comportements respectueux de l'environnement et des milieux naturels. • Mettre en œuvre une série de mesures visant à promouvoir et à soutenir l'allaitement dans les lieux publics. • Encourager la pratique de l'activité physique et l'adoption de saines habitudes de vie. • Favoriser l'accès à des aliments frais et sains et promouvoir la consommation locale en privilégiant les circuits courts de production. • Favoriser la construction et la rénovation de logements de qualité, accessibles et adaptés aux besoins et aux réalités des familles. • Identifier des pôles de développement économique et entamer l'élaboration d'une stratégie pour améliorer l'offre d'emplois locale. • Mettre à niveau et bonifier les parcs et les aires de jeux et les répertorier sur une carte à l'intention des citoyens et visiteurs.



	Résultat	Indicateur	Stratégie
Services aux familles	La Municipalité joue un rôle actif en collaboration avec les acteurs du milieu dans l'amélioration de l'offre de services destinée aux familles	<ul style="list-style-type: none">• Nombre et type d'acteurs (organisations, citoyens) qui collaborent à la réalisation d'actions visant l'amélioration des services aux familles• Nombre et type d'actions réalisées (processus, initiatives, projets) visant l'amélioration des services aux familles• Nombre et type de services aux familles améliorés par des interventions• Nombre d'utilisateurs de la plateforme centralisée de l'offre de services destinée aux familles	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'accès aux infrastructures et bâtiments déjà existants afin d'accroître l'offre d'activités.• Appuyer Transcollines dans l'amélioration des services de transport en commun et explorer des moyens de garantir un meilleur accès aux infrastructures et activités de La Pêche.• Consolider un répertoire de ressources et services et le faire connaître par un moyen de communication centralisé (guichet unique).• Explorer des moyens de concevoir un outil interactif de diffusion de l'offre de services destinés aux familles.• Promouvoir les intérêts des citoyens auprès des acteurs clés dans le but d'améliorer le réseau cellulaire et Internet offerts aux citoyens.• Réaliser une étude de faisabilité et un montage financier et informer les citoyens des implications financières de la construction d'une piscine publique à La Pêche.• Solidifier et structurer les liens avec les instances scolaires de La Pêche.• Soutenir les organismes qui offrent des services en matière de sports, de loisirs et de culture.



	Résultat	Indicateur	Stratégie
Cohésion sociale	La Municipalité reconnaît la diversité au sein de la communauté et offre aux familles des occasions de participer activement à la vie sociale afin de susciter le rapprochement, de renforcer leur lien avec la communauté et d'accroître leur sentiment d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type d'acteurs (organisations, citoyens) qui collaborent à la réalisation d'actions portant sur la cohésion sociale • Nombre et type d'actions réalisées (processus, initiatives, projets) portant sur la cohésion sociale • Nombre de familles qui participent aux interventions 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des espaces publics (places, trottoirs, etc.) afin de susciter des rencontres entre citoyens. • Continuer l'organisation des événements municipaux rassembleurs sur une base annuelle (La Grande marche, Gala de reconnaissance, etc.). • Encourager la participation citoyenne dans la vie démocratique (consultations publiques, comités de travail, etc.). • Soutenir la création et la bonification des espaces communautaires de rassemblement et de socialisation (bibliothèque, aréna, etc.), notamment à Sainte-Cécile-de-Masham. • Soutenir les initiatives du milieu qui visent à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté (ex. fête de quartier).
	Résultat	Indicateurs	Stratégies
Leadership et responsabilisation	La Municipalité met en place une structure de gouvernance qui favorise la transparence dans les processus et dans la prise de décision municipale.	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination d'un représentant du conseil porteur du dossier de la politique familiale et définition de son mandat • Mise sur pied d'un comité de suivi et définition de son mandat • Dépôt auprès du conseil municipal d'un rapport d'évaluation annuel sur l'état de mise en œuvre du plan d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> • Désigner un représentant du conseil municipal comme porteur du dossier de la politique familiale afin d'assurer le lien entre la communauté et l'instance municipale. • Former un comité de suivi composé par le représentant du conseil, des citoyens ainsi que des acteurs du milieu responsable de mettre en œuvre le plan d'intervention et d'évaluer son progrès.